

ATTESTATION

Je, soussigné, _____

Certifie avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur du vide grenier organisé le 21 avril à Asson par Asson Sports Handball.

Je joins, à mon bulletin d'inscription, la photocopie recto-verso de ma pièce d'identité:

CARTE D'IDENTITE * _____

PASSEPORT * _____

PERMIS CONDUIRE * _____

*Indiquer N°, date et lieu - rayer les mentions inutiles

Je m'engage à remettre aux organisateurs, au moment de l'installation, la liste des objets répertoriés, mis à la vente.

J'atteste sur l'honneur de ne pas avoir participé à plus de 2 vide-greniers

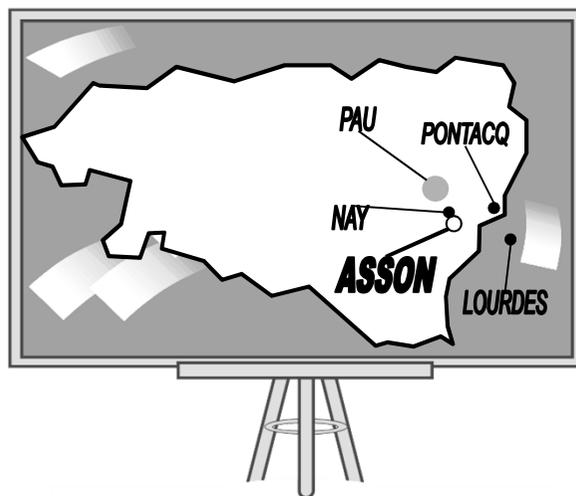
Fait à _____

le _____

Signature

précédée de la mention « lu et approuvé »

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS: à l'intérieur



VIDE GRENIER ASSON (entre PAU et LOURDES)



LUNDI DE PÂQUES

21 AVRIL 2025

ASSON SPORTS HANDBALL

Organise un

VIDE GRENIER

Salle Polyvalente « Jean Labarrère »

LUNDI DE PÂQUES

21 AVRIL 2025

Ouvert au public
de 9H00 à 17H30

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter:

Valérie Larroche Tabone

Tél: 06 42 90 89 86 – Heures repas

e-mail: 6064008@ffhandball.net

REGLEMENT INTERIEUR

pour les exposants

1- Le VIDE GRENIER est ouvert à tous les particuliers, de 7H30 à 17H30

2- Les exposants:

Sont autorisés à vendre leurs biens et objets personnels, Il est rappelé que la loi interdit les actes de commerce; c'est-à-dire la vente de marchandises achetées dans le but de la revendre.

Sont tenus à un affichage clair des prix pratiqués sur leur stand

3- Chaque objet à la vente doit être répertorié. Tout manquement à cette règle entraînera l'interdiction de l'accès au vide grenier, sans dédommagement Les organisateurs vérifieront, dès l'ouverture de la salle, le respect de cette règle.

4- Le titulaire de chaque stand doit être muni en permanence d'une pièce d'identité à son nom, qu'il doit être en mesure de Présenter lors de toute requisition.

5- Installation des stands: des emplacements sur tables, ainsi que des sièges seront mis à la disposition des exposants. La participation financière sera de 3€ par mètre linéaire. Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre d'emplacements à 2 par exposant, Pour des raisons de sécurité, il sera interdit de présenter des articles dans les allées de circulation.

6. Toute inscription sera considérée comme acquise après la versement de la participation financière due; l'acceptation du présent règlement et la présentation, au moment de l'installation, de la liste des objets répertoriés mis à la vente,

Fait à Asson. le 17 février 2025

Les organisateurs

INSCRIPTION

VIDE GRENIER DU 21 Avril 2025 à ASSON

Je souhaite réserver:

___ mètres linéaires à 3€ = _____ €

___ portants vêtements* à 2€/pièce = _____ €

NOM – PRENOM: _____

non fourni

ADRESSE: _____

TELEPHONE(S) :

___ / ___ / ___ / ___ / ___

Adresse mail :

Paiement par chèque libellé à l'ordre de
« ASSON SPORTS »

N° chèque: _____

Banque: _____

Signature

Inscription à retourner jusqu'au 14 Avril 2025

à ASSON SPORTS – 1 rue du stade – 64800
ASSON

